

RESEAU DE PERINATALITE OCCITANIE

Le Réseau de Périnatalité Occitanie recherche pour son Pôle EST :

un(e) Gynécologue-Obstétricien pour son équipe de régulation des transferts

► MISSIONS DU POSTE

Sous la direction du Président de l'association, et en collaboration avec les autres coordinateurs médicaux (gynécologue-obstétricien, pédiatre, sage-femme coordinatrice des transferts) participant au Comité de Direction (CODIR), le gynécologue-obstétricien participe aux actions du réseau avec l'équipe de régulation des transferts.

Il participe à la mise en application des orientations, projets, décisions des instances du Réseau dans les domaines suivants : régulation des transferts maternels, formation, amélioration des pratiques, gestion des risques, mise en place d'actions régionales dans les domaines de la périnatalité et la néonatalogie, évaluation.

1. REGULATION DES TRANSFERTS MATERNELS IN UTERO ET DU POST-PARTUM

Régulation des transferts pour le pôle de rattachement. La régulation des transferts entre dans le cadre de l'activité de réseau, mais la responsabilité administrative dépend du Centre Hospitalier de rattachement.

Travail en étroite collaboration avec son homologue de l'autre pôle.

- ✓ Valider la pertinence des transferts in utero et du post-partum vers les maternités de type 3 et entre les types 1 et les types 2A ou 2B et les rapprochements mère-enfant en lien avec la sage-femme régulatrice (indication, contre-indication, évaluation bénéfice-risque)
- ✓ Définir la conduite à tenir médicale pour la prise en charge de la patiente, le choix du vecteur
- ✓ Participer aux conférences téléphoniques entre médecins des établissements envoyeur / receveur et avec les transporteurs
- ✓ Valider les re-transferts vers les structures de proximité
- ✓ Collaborer étroitement avec les maternités et les transporteurs (médecins régulateurs du SAMU)
- ✓ Assurer la médiation en cas de difficultés ou de dysfonctionnements, en collaboration avec la sage-femme régulatrice (obstétriciens, pédiatres, anesthésistes et autres)

2. FORMATION, AMELIORATION DES PRATIQUES, GESTION DES RISQUES, MISE EN PLACE D' ACTIONS REGIONALES DANS LES DOMAINES DE LA PERINATALITE ET DE LA NEONATALOGIE

En lien avec le CPOM, le PRS et le cahier des charges des Réseaux de Périnatalité.

En étroite collaboration avec le COPIL Amont.

❖ **Contribuer à l'amélioration des pratiques et à la formation des professionnels**

- ✓ Former et informer les professionnels impliqués dans les transferts
- ✓ Participer à la création d'outil (fiches de transferts, consentement des patientes...) et de protocoles
- ✓ Participer aux études de satisfaction des patientes / professionnels
- ✓ Participer à la diffusion des référentiels de bonnes pratiques
- ✓ Aider à la création, actualisation et à la diffusion de protocoles
- ✓ Participer à la formation des urgentistes à l'obstétrique extra-hospitalière
- ✓ Assurer la représentation du RPO dans les congrès nationaux et au sein des sociétés savantes

RESEAU DE PERINATALITE OCCITANIE

❖ Mener des actions au service de la gestion des risques dans le domaine de la périnatalité et contribuer à établir un programme de gestion des risques :

- ✓ Mettre en place un recueil des EIAS (Evénements Indésirables Associés aux Soins) étendu à toute l'Occitanie
- ✓ Analyser les EIAS déclarés au Réseau
- ✓ Mener des actions de gestion des risques « a posteriori » :
 - Organisation de RMM intra-établissement
 - Organisation d'une RMM régionale
 - Organisation de formations *in situ*
 - Développement de l'apprentissage par la simulation sur mannequin haute-fidélité *in situ*
 - Aide à l'écriture de protocoles ou référentiels
- ✓ Mener des actions de gestion des risques « a priori » :
 - Analyse de scénarii cliniques
 - Développement de l'apprentissage par la simulation sur mannequin haute-fidélité *in situ*
 - Aide à l'écriture de protocoles ou référentiels

❖ Participer à l'évaluation des pratiques et à l'analyse des indicateurs en périnatalité

En lien avec les pôles qualité et évaluation du RPO.

- ✓ Participer à l'analyse globale des naissances en Occitanie
- ✓ Participer à l'évaluation des transferts : analyse annuelle des transferts in utero et post natus
- ✓ Participer à l'évaluation des EIAS déclarés
- ✓ Participer au recueil et à l'analyse des accouchements inopinés extra-hospitaliers
- ✓ Participer à la diffusion des évaluations vers les professionnels impliqués et vers les instances du Réseau
- ✓ Participer à l'amélioration du système d'information pour assurer ces missions

3. ACTIVITE CLINIQUE AU SEIN D'UNE MATERNITE

Dans le cadre des activités du Réseau, il (elle) intégrera particulièrement :

- ✓ L'organisation de consultations d'orientation et de coordination de suivi adaptées à la pathologie de la patiente pour des situations complexes
- ✓ Un rôle d'expert lors de situations d'urgence et en dehors d'une demande de transfert pour la prise en charge spécifique d'une pathologie de la grossesse :
 - Auprès des médecins libéraux, gynécologues, généralistes
 - Auprès des médecins régulateurs ou urgentistes : conduite à tenir médicale et orientation pertinente de la patiente en fonction de sa pathologie

▶ ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

- ✓ Participer à la vie du Réseau
- ✓ Piloter des groupes de travail sur d'autres axes en lien avec le CPOM, le PRS et le cahier des charges des Réseaux de Périnatalité
- ✓ Assister aux instances du Réseau en fonction des thématiques

RESEAU DE PERINATALITE OCCITANIE

► ENVIRONNEMENT DU POSTE

L'ASSOCIATION RESEAU DE PERINATALITE OCCITANIE

L'association Réseau de Périnatalité Occitanie (RPO) est le résultat de la fusion des 3 anciens réseaux de périnatalité de la région Occitanie : Maternip, P'titMip et Naitre et Grandir en Languedoc Roussillon.

RPO est le support juridique du réseau périnatal régional qui porte 3 thématiques :

- le réseau périnatal d'amont
- le réseau d'aval de suivi d'enfants vulnérables
- la coordination du dépistage de la surdité en maternité

Il est financé par des subventions de l'ARS.

Le Réseau de Périnatalité d'Occitanie a des missions transversales d'organisation et d'harmonisation des prises en charge en périnatalité dans la région. Il regroupe l'ensemble des acteurs de la périnatalité issus de tous les modes d'exercice (public, privé, libéral et PMI) autour d'actions d'organisation et de santé publique.

LE RESEAU D'AMONT

Le réseau d'Amont a pour vocation de contribuer à la santé et au bien-être des femmes et de leurs enfants au cours de la grossesse et à la naissance, du post-partum jusqu'au 1 an de l'enfant, et des jeunes parents. Il intervient également dans le domaine de l'orthogénie (prévention ISF, contraception, accès à l'IVG).

Le réseau s'adresse en priorité à tous les professionnels de la périnatalité dans l'objectif de faciliter la coordination des prises en charge et l'harmonisation des pratiques.

Dans ce but, le Réseau d'Amont mène un large éventail d'actions favorisant la coordination territoriale des acteurs de la périnatalité autour de thématiques définies comme des priorités régionales et de santé publique (comme l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité, l'allaitement, les addictions, la gestion des risques). Pour ce faire, le Réseau contribue ou impulse le développement ou la création d'outils : dossier informatisé partagé, fiches de données, élaboration du plan de formations, mobilisation de la réflexion et recueil de propositions lors des comités scientifiques, aide à la mise en place d'organisations favorisant une meilleure collaboration des acteurs, ...

► COMPETENCES REQUISES/SAVOIR-FAIRE/ SAVOIR ETRE

Bon relationnel et sens de la diplomatie : savoir conduire une communication dans un contexte d'urgence, avec réassurance de l'équipe appelante

Savoir transférer ses connaissances et son savoir faire

Savoir promouvoir les échanges au sein des équipes, l'efficacité individuelle et collective lors d'un debriefing

Rédaction des documents Réseau et analyse constructive des productions

► DIPLÔME PROFESSIONNEL ET EXPERIENCES SOUHAITEES

Médecin Gynécologue-Obstétricien.

Il est attendu du médecin recruté qu'il assure une activité clinique au sein d'une maternité (participation au staff obstétrico-pédiatrique, participation à la permanence des soins, gardes médicales ou astreintes).

RESEAU DE PERINATALITE OCCITANIE

► CANDIDATURE

Recrutement **d'1 ETP à répartir sur les trois établissements de type 3** de l'Est de la région Occitanie : Montpellier, Nîmes et Perpignan. Les temps partiels sont possibles avec une activité clinique en parallèle. Ces recrutements s'inscriront dans le cadre d'une convention de mise à disposition des établissements hospitaliers ; la régulation des transferts entrant dans le cadre de l'activité de réseau, mais la responsabilité administrative dépend du Centre Hospitalier de rattachement

Prise de fonctions dès juin 2019 en fonction des possibilités.

Des réunions dans les locaux du réseau de Périnatalité Occitanie à Montpellier ou à Toulouse et sur l'ensemble de la région Occitanie sont à prévoir.

Vous souhaitez vous impliquer dans un projet associatif dans le domaine de la périnatalité et être l'un des moteurs du travail en réseau sur l'Est de l'Occitanie, en collaboration étroite avec les équipes du réseau en Occitanie-Ouest, venez rejoindre une équipe motivée par des actions de santé publique autour de la naissance, de la famille, de la petite enfance, en adressant votre candidature (CV et lettre de motivation) à Anne Chamoulaud : administration@perinatalite-occitanie.fr

Pour toute question sur le poste, merci de contacter : v.letouzey@perinatalite-occitanie.fr